

APPEL À CANDIDATURES pour des résidences de traduction littéraire au CITL d'Arles

ATLAS, association pour la promotion de la traduction littéraire, qui fait partie du consortium de résidences de traduction du projet "Translation in Motion", invite les traducteurs et traductrices travaillant depuis le français vers les langues des pays des Balkans occidentaux (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Monténégro, Macédoine du Nord, Serbie) à candidater pour un mois de résidence à Arles, au Collège International des traducteurs littéraires.

Période des résidences : de mai à décembre 2021.

Date limite des candidatures : 30 avril 2021.

"Translation in Motion" est un programme qui a pour objet d'enrichir et d'intensifier le flux de littérature traduite dans l'Europe d'aujourd'hui, en particulier entre les pays des Balkans occidentaux et les états membres de l'Union européenne. Il vise à apporter aux traducteurs littéraires, qui sont des ambassadeurs du dialogue interculturel influents et compétents, une mobilité internationale à même de renforcer leurs capacités.

Les résidences offrent aux traducteurs la possibilité d'un travail créatif concentré sur un projet de traduction littéraire. Elles sont autant d'opportunités de séjour en immersion dans la langue source de leur traduction, permettent de mener des recherches et de se faire connaître en construisant un réseau de relations parmi les professionnels du livre en France et/ou en participant à des manifestions publiques.

Éligibilité

Sont éligibles des propositions de traducteurs littéraires travaillant depuis le français vers les langues des pays des Balkans occidentaux (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Monténégro, Macédoine du Nord, Serbie). Le projet de traduction présenté doit faire l'objet d'un contrat d'édition.

Conditions générales

Les résidences se déroulent de mai à décembre 2021. Pendant leur résidence, les traducteurs disposent de leur temps pour travailler intensément sur le projet de traduction littéraire avec lequel ils ont candidaté, éventuellement prendre part à des activités ou événements organisés par ATLAS, et nouer des liens professionnels avec des collègues ou d'autres résidents.

ATLAS offre aux traducteurs la gratuité du séjour au CITL, prend en charge le voyage dans la limite de 330 € ainsi qu'une bourse de résidence de 800 € pour couvrir les frais de repas pendant un mois. Une cuisine est à la disposition des résidents.

Dossier de candidature et sélection

Les dossiers pour des résidences prévues entre mai et décembre 2021 doivent être déposés avant le 30 avril 2021. Une deuxième session de résidence est prévue entre août 2022 et juillet 2023. La date de dépôt de candidature sera publiée ultérieurement.

Les candidats enverront à la structure hôte concernée une lettre détaillant les motivations de leur demande, une présentation de leur projet de traduction et un CV.

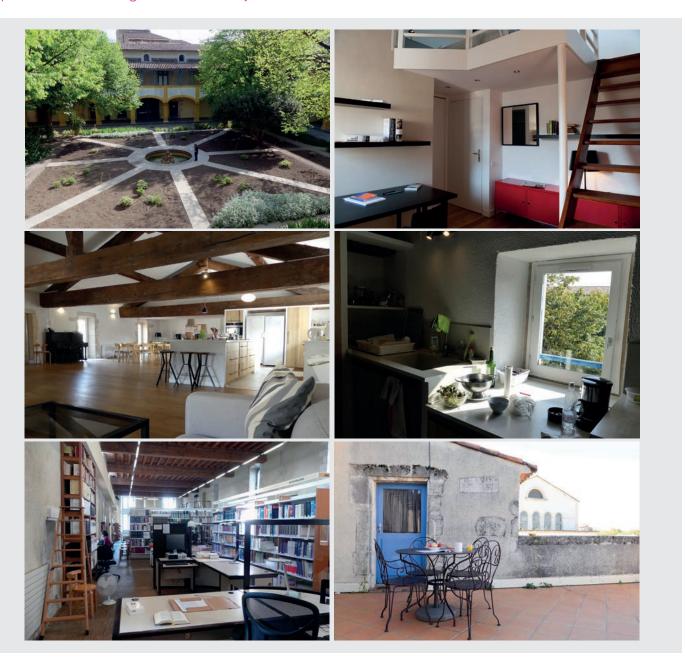
Les dossiers de candidature sont à adresser exclusivement par mail à : tim@atlas-citl.org

Le comité de pilotage du consortium "Translation in Motion" procédera à la sélection des dossiers, dont les résultats seront annoncés le 15 mai 2021.

En raison du contexte sanitaire lié au COVID-19, toutes les dates de résidence sont données sous réserve d'une levée des restrictions de circulation et des couvre-feux ou confinements en vigueur. ATLAS s'engage à mettre en place toutes les mesures sanitaires de rigueur.

Pour plus de précisions sur les conditions de séjour au CITL, vous pouvez consulter le site d'ATLAS :

https://www.atlas-citl.org/conditions-de-sejour/



Translation in motion is a joint residency program of























